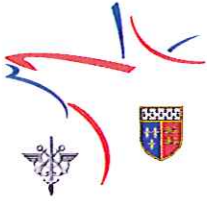




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ZONE DE DÉFENSE ET
DE SÉCURITÉ OUEST

LE GÉNÉRAL

Rennes, le 12 JAN. 2017

N° /ZDS-Ouest/DMD35
500166

Madame, Monsieur,

Chaque année nos armées déplorent des pertes humaines et de nombreux blessés sur les différents théâtres d'opérations où nos soldats servent fidèlement et accomplissent leur métier des armes avec fierté, abnégation et un grand esprit de sacrifice.

Tous ont laissé derrière eux leur famille, leur conjoint et leurs enfants, pour ramener la paix dans un pays lointain. A leur retour, beaucoup ont connu l'épreuve du feu et resteront meurtris dans leur chair et dans leur âme. D'autres ne reviendront pas et laisseront des veuves et des orphelins. D'autres encore porteront des blessures invisibles, mais leur traumatisme sera difficile à vivre pour eux et pour leurs proches.

Des structures officielles, comme la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), la cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air (CABMF) et la cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine (CABAM) œuvrent pour venir en aide à celles et ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine. Ces organismes apportent un soutien moral et financier, conseillent et accompagnent dans l'urgence et sur la durée, les blessés et leurs familles.

Malheureusement, cet apport institutionnel ne couvre pas toujours toutes les conséquences de la mort ou de la blessure. Aussi, la communauté militaire s'est dotée d'associations, comme «Terre Fraternité», «l'Institution des Invalides de la Légion Étrangère», «la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air» ou «l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine» qui s'occupent de collecter des fonds dont la totalité est consacrée à venir en aide à nos camarades blessés et à leurs proches.

Depuis sa création en 2011, la tournée de concerts « Unisson » a traversé 34 villes, 18 départements et 4 régions. En 48 concerts donnés dans 38 salles de spectacles différentes, elle a regroupé plus de 34 000 spectateurs et permis de recueillir près de 300 000 euros entièrement reversés à ces associations.

Le succès de ces événements nous incite à ne pas rester inactif en 2017 et à renouveler nos efforts pour venir en aide à nos blessés, leurs familles et celles de nos camarades disparus. **Un concert est donc donné le samedi 04 mars prochain en soirée au centre culturel Juliette Drouet de Fougères.**

Le succès de cette entreprise repose sur un bon remplissage de la salle. Le prix modique de 10 euros la place devrait inciter un public nombreux à assister à un spectacle de qualité donné par la musique des Transmissions et l'harmonie du conservatoire à rayonnement intercommunal René Guizien.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir être notre interprète auprès de l'association que vous présidez, mais aussi de vos relations dans le département ou la région afin d'obtenir leur adhésion à cet évènement généreux.

Si ce projet vous agréé, le lieutenant-colonel Hervé DUNOYER, délégué militaire départemental adjoint d'Ille-et-Vilaine, en charge de son organisation, se tient d'ores et déjà à votre disposition pour vous en préciser les contours (tél : 02 23 35 23 04 - mail : herve.dunoyer@intradef.gouv.fr), ou convenir d'un rendez-vous.

*Je compte sur vous et sur votre entourage,
souhaitant que chacun se mobilise et incite
ses proches à l'accompagner à ce concert.*

Le général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS
officier général de zone de défense et de sécurité Ouest



COPIE :

- GA
- OGZDS Ouest/CAB/CM